

Parc naturel régional

de

Camargue



Communiqué de presse du 6 mai 2015

Le Parc naturel régional de Camargue

Préservera le livret « Où observer les oiseaux dans le Parc naturel régional de Camargue »

le Samedi 16 mai 2015 à 12h

Sur le stand du Parc au village de l'oiseau, dans le cadre du Festival de la Camargue à Port-Saint-Louis-du-Rhône



Contact presse : Muriel Cervilla

Tél : 04 90 97 19 89 / 06 21 87 00 32

Informations : Capucine Ser

Tél : 04 90 97 10 40 – tourisme@parc-camargue.fr



Ce livret « Où observer les oiseaux dans le Parc naturel régional de Camargue » a été édité par le Parc naturel régional de Camargue en avril 2015

Préambule

La Camargue est la plus grande zone humide de France. Elle est internationalement reconnue pour la conservation de la nature et la protection des oiseaux. Près de 2/3 des oiseaux observés en Europe sont présents en Camargue, ce qui en fait un lieu très prisé des ornithologues, professionnels ou amateurs.

Située au carrefour de l'Afrique, de l'Europe et de la Méditerranée, la Camargue constitue une halte migratoire majeure pour des centaines de milliers d'oiseaux. Chaque année, elle abrite également, l'unique lieu de nidification de flamants roses en France.

Afin de préserver et valoriser ce patrimoine naturel et culturel exceptionnel, la Camargue est reconnue Réserve de Biosphère par l'UNESCO depuis 1977, site Ramsar depuis 1986 et classée, pour partie, Parc naturel régional depuis 1970.

Pourquoi un tel livret ?

Le Parc naturel régional de Camargue a travaillé en étroite collaboration avec les gestionnaires d'espaces naturels (Réserve naturelle de Camargue, Association des Amis des Marais du Vigueirat, Tour du Valat) et les partenaires techniques (Parc ornithologique du Pont de Gau, Bureau des guides naturalistes, offices de tourisme des Saintes-Maries-de-la-Mer, de Port-Saint-Louis-du-Rhône et d'Arles), pour éditer un livret de promotion du tourisme ornithologique en Camargue.

Ce livret a pour objectif de faciliter l'observation des oiseaux dans le delta en présentant une offre collective et structurée, pour les amateurs d'oiseaux, français et étrangers, qui souhaitent découvrir notre territoire. Il permet de renseigner le public sur les différents niveaux d'approche :

- les sentiers de visite libre sur des sites peu sensibles,
- les sentiers aménagés d'observatoires sur des sites remarquables
- des visites guidées sur des sites sensibles et protégés

Que contient ce livret ?

Le livret valorise 11 sites d'observation en précisant, pour chacun d'eux sa localisation à l'aide d'une carte, un bref descriptif du site et des modalités d'ouverture au public. Du point de vue ornithologique, des espèces sont citées sur les 11 sites d'observation illustrés de croquis de faune et de flore réalisés par le dessinateur naturaliste Cyril Girard ainsi que des photos des principaux sites.

Les sites à découvrir ou à re-découvrir :

- Site 1 - Réserve naturelle nationale des Marais du Vigueirat
- Site 2 - Marais du Verdier
- Site 3 - Réserve naturelle nationale de Camargue - La Capelière
- Site 4 – Sentier du Mas du Pont de Rousty
- Site 5 - Parc ornithologique du Pont de Gau
- Site 6 - Draille des 5 gorges
- Site 7 - Digue à la mer
- Site 8 - Etang du Fangassier
- Site 9 - Pointe de Beauduc
- Site 10 - Domaine de la Palissade
- Site 11 - They du Mazet



Au-delà de la valorisation des sites d'observation d'oiseaux, le livret met en avant des activités de pleine nature, des restaurants et des hébergements situés à proximité de ces sites. Sont principalement recommandés les professionnels du tourisme ayant la Marque « Parc naturel régional de Camargue » ou engagés dans la « Charte européenne de tourisme durable », afin de promouvoir des professionnels œuvrant pour le développement d'un tourisme plus durable. Concernant la restauration, les membres du Conservatoire Grand Sud des Cuisines ont été privilégiés.

Diffusion du livret

Imprimé en 8000 exemplaires, en français et en anglais, le livret sera diffusé gratuitement dans les offices de tourisme et les espaces naturels du territoire, sur demande. Une large diffusion lors de salons ou festivals nature et auprès d'agences de voyages spécialisées dans le tourisme de nature et/ou ornithologique, est également prévue.

Le livret est également disponible en version numérique sur le site internet du Parc :

> en français : www.parc-camargue.fr/ou-observer-les-oiseaux-en-camargue.html

> en anglais : www.parc-camargue.fr/where-to-watch-birds-in-the-camargue.html

En complément

Le Parc naturel régional de Camargue souhaite mettre en place des modules de formation à destination des professionnels du tourisme présents dans le livret pour leur présenter les 11 sites d'observation et les familiariser avec les grandes familles d'oiseaux et les habitats présents en Camargue. Une première session a lieu le 12 mai prochain au Parc ornithologique du Pont de Gau.

Lancement du livret

Le lancement officiel du livret aura lieu lors du festival de la Camargue, sur le stand du Parc au village de l'oiseau, **le samedi 16 mai à 12h** en présence du Président du Parc, du maire de Port Saint Louis du Rhône, du Président du festival et des partenaires du projet. Il sera suivi d'un apéritif préparé par Roger Merlin, chef de cuisine, membre fondateur du Conservatoire Grand Sud des Cuisines.

L'élaboration de ce livret a été rendu possible par le soutien financier de l'Europe et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans le cadre du projet de Charte européenne de tourisme durable du Parc naturel régional de Camargue ; et au soutien technique de nombreux partenaires.

